

# RETRAITES..

# NOUS NE LAISSERONS PAS FAIRE !

Depuis les réformes Balladur de 1993 et Fillon de 2003, de plus en plus de salariés sont contraints de travailler plus longtemps pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

**Tous les quatre jours, c'est un jour de cotisation supplémentaire qui s'ajoute au compteur d'annuités et à la fin 2010, nous en serons à 40 annuités et deux trimestres pour espérer une retraite à taux plein.**

- 700 000 personnes vivent avec le minimum vieillesse (677 € par mois) ;
- 30% des fonctionnaires touchent le minimum de pension (944,87 € par mois) ;
- 40 % des salariés du privé partent en retraite avec le minimum contributif (environ 600 € par mois) hors retraite complémentaire ;
- Près d'un retraité sur dix (1,2 million) vit avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté ;
- 53% des retraités de la CNRACL (collectivités territoriales) touchent entre 600 € et 900 € de pension
- La retraite des femmes est inférieure de 40% à celle des hommes ;

## 40 ANS, C'EST DÉJÀ TROP !!!

### Force Ouvrière exige pour la fonction publique et les régimes spéciaux :

- le maintien du code des pensions et des statuts particuliers ;
- le maintien du calcul sur les six derniers mois ;
- la garantie d'une pension à 60 ans.



### Force Ouvrière revendique pour tous les régimes de retraites :

- le maintien du droit à la retraite à 60 ans ;
- le retour au calcul sur les dix meilleures années
- un taux de remplacement de haut niveau (75% du salaire moyen) ;
- l'arrêt de l'allongement de la durée de cotisation dans la perspective d'un retour aux 37,5 annuités de cotisation ;
- une revalorisation des retraites indexée sur les salaires ;

*Force Ouvrière appelle tous les salariés et retraités à se mobiliser pour faire entendre nos revendications et défendre nos systèmes de retraites solidaires et par répartition, ceux que nos anciens ont obtenu en 1945 en créant la Sécurité Sociale.*

**UNE SEULE RÉFORME POSSIBLE, L'ABANDON DES RÉFORMES BALLADUR ET FILLON**

**Mardi 15 juin : GREVE INTERPROFESSIONNELLE**  
**FO MANIFESTE À PARIS CONTRE LA REFORME DES RETRAITES**  
**PUBLIC - PRIVÉ, TOUS ENSEMBLE À PARIS**

(Les modalités d'organisation vous parviendront après le 21 mai)

# DÉFICIT DE LA SÉCU : MENSONGE !

Force est de constater que depuis plusieurs années, des cotisations ne sont pas versées au nom d'exonérations accordées par l'état.

**Ces sommes détournées du financement de la sécurité sociale ont atteint la somme de 30,7 milliards en 2008, Elles ont atteint 28,2 milliards en 2007, 24,3 milliards en 2006, 21,1 milliards en 2005, 19,7 en 2004, 18,7 en 2003...**

Les chiffres de 2009 mettent plus clairement en évidence que la sécurité sociale est malade de ses recettes et non pas comme certains voudraient le laisser croire, de ses dépenses, de la fraude, d'arrêts de travail injustifiés ou tout autre raison.



En effet malgré des dépenses contenues, le déficit a atteint des records du seul fait de la diminution importante des recettes liées aux pertes d'emploi des salariés, au chômage partiel, à l'accroissement des exonérations de cotisations patronales dans le cadre de la gestion gouvernementale de la crise.

**Il est clair que ces exonérations mettent en péril le maintien de notre système de protection sociale et incitent l'Etat à la fiscalisation pour financer la protection sociale.**

Extrait de la déclaration FO lors de l'installation du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

## DE L'ARGENT, ON PEUT EN TROUVER...

**Si l'on veut résorber le déficit, il suffit de :**

- ☞ Augmenter de 10% tous les salaires (1) : **6,5 Md€**
- ☞ Compenser intégralement les exonérations de cotisations (2) : **2,5 Md€**
- ☞ Créer 1 million d'emplois supplémentaires (3) : **3 Md€**
- ☞ Cotiser sur l'intéressement et à la participation (4) : **3 Md€**

**Total (5) : 15 milliards d'euros**

(1) La perte de pouvoir d'achat depuis l'an 2000 est estimée à 10%...

(2) 9 milliards depuis l'an 2000, près de 30 milliards depuis 1991 !

(3) Il y a en France plus de six millions de chômeurs...

(4) Plus de 100 milliards d'euros de bénéfice n'ont pas été réinvestis en 2008 !

(5) A rapprocher du déficit de 10,7 milliards d'euros prévu pour 2010.

Md€ = Milliards d'euros

PIB : Produit Intérieur Brut  
(l'ensemble des richesses produites)

**Comment comprendre qu'en produisant en 2009 deux fois plus qu'en 1982, on ne puisse pas maintenir l'âge de départ à la retraite à 60 ans en ayant cotisé 37.5 annuités ?**

Avant Balladur...

PIB de la France en 1982 : 891 Md€

Nombre d'habitants en France en 1982 : 54,5 millions

1982 : richesse par habitant : 16348€/habitant

Après Fillon...

PIB de la France en 2009 : 1950 Md€

Nombre d'habitants en France en 2009 : 65 millions

2009 : richesse par habitant : 30000€/habitant

### L'Union Départementale des Retraités FO demande en priorité :

1. L'indexation des retraites sur la hausse moyenne des salaires
2. Le retour au calcul sur les dix meilleures années
3. Le maintien de la retraite à 60 ans avec 40 annuités
4. Une retraite minimale au niveau du SMIC
5. L'amélioration de l'accès aux soins et une meilleure prise en charge des personnes âgées dépendantes
6. Après 20 ans de retraite, un retraité a perdu 30% de pouvoir d'achat, nous demandons un plan de rattrapage

**Nous lançons un appel à tous les actifs pour qu'ils soient solidaires de nos luttes, comme nous le sommes de leurs combats. La baisse continue des retraites n'est pas une fatalité. Seule la lutte paie, battons-nous, battez-vous !**

# DE L'ARGENT, IL Y EN A...

24 juin 2009 (Europe)

La Banque centrale européenne (BCE) a lancé mercredi un programme de prêt aux banques sans précédent de 442 milliards d'euros à 1% sur 12 mois, destiné à débloquent les marchés du crédit.

Un total de 1.121 institutions ont souscrit à cette offre, qui a été immédiatement épuisée.

10 août 2009 (France)

*Selon l'Insee...*

Montant moyen du salaire annuel des dirigeants d'entreprises de plus de 250 salariés : 189 000 euros

source : <http://www.insee.fr/fr/themes>

*Selon Le Figaro...*

Les revenus globaux des présidents exécutifs des groupes du CAC 40 (les 40 premières firmes cotées) s'élèvent en moyenne à 4,7 millions d'euros.

Ceux des 120 premières sociétés en moyenne à 3 millions d'euros, soit une hausse de 3,4 %.

source : <http://www.lefigaro.fr/patrimoine/2008/11/21/>

**POUR les banques !**

**POUR les patrons !**

Selon un rapport de la Cour des comptes, à la fin de l'année, l'Etat aura déboursé 173 milliards d'euros pour les banques.

Soit, tout de même, 9,1% du PIB. Mais on reste loin des 360 milliards annoncés, un « montant considérable qui a frappé les esprits et qui visait, par son ampleur même, à rassurer », selon la Cour.

*Selon ATTAC...*

En France, les revenus « salariaux » des patrons superstars du CAC 40 étaient, en moyenne, de 2 à 3 millions d'euros par an ces dernières années, c'est-à-dire de 1.1 à 1.7 million de francs par mois, soit 540 fois le RMI et 240 fois le SMIC.

Certains patrons dépassent largement ces montants, tels ceux d'Aventis (8.4 millions d'€ en 2003) et de l'Oréal (6.7 millions d'€ en 2003) Et ces revenus s'entendent hors stock-options, cela va de soi ... À de tels niveaux on hésite à parler encore de « salaires », tant il est clair qu'il s'agit d'une forme détournée d'accaparement des profits.

source : <http://www.france.attac.org/spip.php?article6281>

**Que les plus de 250 milliards d'exonération depuis 1991 soient restitués !**

## POSITION DE FO : RETOUR AUX 37,5 ANS !

### XXIIIème congrès de l'UD

11 mai 2007 - Châteaugiron

Le congrès rappelle que selon les chiffres mêmes du conseil d'orientation des retraites (COR) une augmentation de 0,375% de la part du PIB (6 milliards d'euros en 2006) réservée aux retraites assurerait le financement des 37,5 annuités de cotisations. Ce chiffre est à rapprocher des 65 milliards d'euros d'aide aux entreprises pour l'année 2005 représentant 4% du PIB.



### XXIème congrès confédéral

Juin 2007 - Lille

Pour Force Ouvrière, l'objectif d'un retour aux 37,5 ans de cotisations pour tous, public-privé, demeure la revendication pour l'obtention :

- d'une retraite à taux plein,
- de l'indexation des pensions sur les salaires,
- du retour au calcul sur les dix meilleures années pour les salariés du secteur privé,
- du maintien du calcul sur le traitement indiciaire brut des six derniers mois pour le secteur public.

Dans l'immédiat, le Congrès rappelle qu'il est inenvisageable et inacceptable de prolonger la durée d'assurance au-delà de 160 trimestres et mandate la Confédération afin qu'elle exige du Gouvernement l'abrogation de cette mesure inscrite dans la réforme de 2003.

# POUR UNE GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE SUR LES RETRAITES

## Jean-Claude MAILLY a écrit aux autres Confédérations pour lancer un appel commun

Paris, le 7 avril 2010

Cher Camarade,

Le Comité Confédéral National de la cgt FORCE OUVRIERE s'est récemment réuni. Suite à cette réunion des instances de FORCE OUVRIERE, je m'adresse à toi, ainsi qu'aux autres secrétaires généraux et présidents de confédérations syndicales, au nom du bureau confédéral par cette lettre qui sera rendue publique.

Le Comité Confédéral a analysé la situation économique et sociale et dressé les principales revendications de FORCE OUVRIERE dans une résolution adoptée à l'unanimité.

Parmi celles-ci figurent, bien entendu, nos analyses et revendications sur le dossier « retraites » mis à l'actualité par le Président de la République et le gouvernement, qui plus est dans un calendrier serré.

Nous confirmons ainsi, notamment, que nous sommes fermement opposés à tout allongement de la durée du travail quelle qu'en soit la forme (allongement de la durée de cotisation et/ou report du droit au départ à 60 ans), tout comme nous sommes opposés à une remise en cause du code des pensions civiles et militaires pour les fonctionnaires.

Pour nous, la question des retraites est une question de financement qui doit être traitée en tant que telle par la recherche et l'obtention de recettes nouvelles, comme nous l'avons exposé lors des bilatérales.

Evidemment cela percute la nature de la politique économique, sociale et fiscale actuellement menée et qui est à l'origine de la crise de système actuelle. Or le gouvernement semble vouloir reprendre les mêmes arguments et les mêmes décisions qu'avant la crise.

Nous considérons qu'il est essentiel, tant pour les retraité(e)s que pour les salarié(e)s, les chômeurs et les futures générations que nous faisons respecter les droits et garanties des travailleurs.

Nous avons ainsi clairement affiché ce que nous voulions et ce que nous ne voulions pas.

Nous considérons, par ailleurs, que l'unité d'action sur des revendications et des modalités d'actions claires et déterminées est une des conditions importantes de la réussite.

Concernant les modalités d'action, nous considérons, compte tenu des expériences passées, que les manifestations à répétition ne sont pas un gage d'efficacité, y compris quand le 19 mars 2009 trois millions de manifestants étaient descendus dans les rues.

C'est pourquoi je te propose un appel commun à 24 heures de grève interprofessionnelle, au moment opportun.

Réussie, une telle initiative placerait le gouvernement dans une situation délicate : ne pas répondre aux attentes alors que le pays aurait été « bloqué » pendant 24 heures serait, pour lui, prendre un risque important.

Je considère qu'une telle initiative lancée solennellement par les secrétaires généraux ou présidents des organisations syndicales serait facteur d'espoir et de force pour les salariés.

Bien entendu, c'est une évidence, il appartient à chaque organisation syndicale de se positionner, tant sur les revendications que sur les modalités d'action. Tu connais les positions de FORCE OUVRIERE et notre conception de l'efficacité de l'action commune.

Je conclurai en disant qu'une victoire sur ce dossier serait porteuse pour le mouvement syndical et l'ensemble des travailleurs actuels et à venir.

Sentiments syndicalistes.

Jean-Claude MAILLY, Secrétaire Général

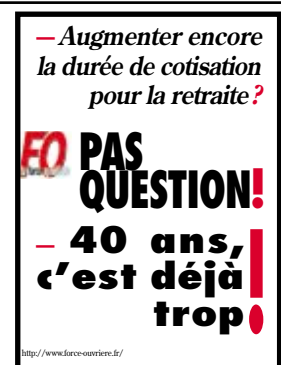
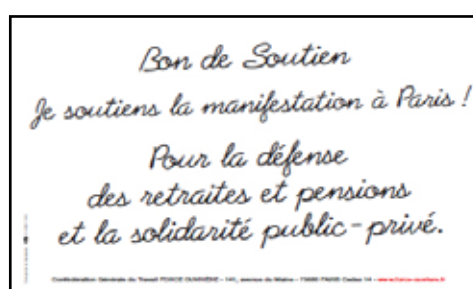
## Que cherchent les autres organisations ?

Jean Claude Mailly s'est à nouveau adressé aux autres organisations syndicales le 5 mai dernier pour leur proposer de rejoindre l'appel à la grève et à la manifestation nationale lancé par FO le 4 mai.

L'intersyndicale du 6 mai, en guise de réponse, a décidé d'un appel à « une journée nationale de mobilisation pour interpeller ensemble les pouvoirs publics, tous les employeurs et peser sur les choix à venir » le 27 mai sans véritable appel à la grève.

L'appel au 27 mai ne fait aucune mention de la défense du code des pensions, aucune mention du blocage de l'augmentation de la durée de cotisation nécessaire à l'obtention d'une retraite à taux plein. Il va même jusqu'à considérer que « la réduction des déficits ne peut être envisagée sans assurer la cohésion sociale et la réduction des inégalités ».

Il s'agit donc, là encore, d'une journée de manifestation à répétition, journée « saute-mouton », qui épuise les salariés désireux de combattre le projet gouvernemental, qui plus est sans unité réelle sur les revendications puisque la CFDT n'est pas vraiment opposée à un allongement de la durée de cotisation (voir dans ce n° l'article de Ouest-France avec les positions des uns et des autres),



Bons de soutien disponibles en nombre à l'UD